

L'Eau média

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Mot du président

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca

En ce début d'année 2009, le COBARIC est en deuil à la suite du décès de notre vice-président, M. Pierre J. Gélinas, survenu le 18 janvier dernier. Au nom du COBARIC et en mon nom personnel, je tiens à exprimer à toute sa famille, nos plus sincères sentiments de sympathie. M. Gélinas siégeait au sein de notre conseil d'administration depuis la fondation de l'organisme, en 1994, et occupait la fonction de vice-président depuis 2007. Aux yeux des membres du COBARIC, le décès de M. Gélinas constitue une perte énorme, et ce, non seulement en raison de son expertise scientifique en hydrogéologie, mais surtout pour ses qualités humaines. M. Gélinas était un rassembleur qui savait, par ses propos justes et nuancés, rallier ses interlocuteurs autour de l'objectif principal qu'est l'amélioration de la gestion de l'eau dans le bassin versant de la rivière Chaudière. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants pour ses nombreuses années d'implication au sein du conseil d'administration du COBARIC et pour toute l'aide qu'il nous a apporté au cours de la réalisation du projet de caractérisation des eaux souterraines de la rivière Chaudière. Nous garderons tous un agréable souvenir de Pierre.

Dans un tout autre ordre d'idée, je tiens à mentionner qu'en dépit du fait que l'année financière se termine bientôt, soit le 31 mars 2009, les organismes de bassin versant n'ont toujours pas pu bénéficier des 3 millions promis, l'année dernière, par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamps. Ce montant était destiné à supporter nos activités dans le cadre de l'année 2008-2009, qui s'achève, dois-je le rappeler, dans moins de 2 mois. Dans l'optique que cette situation se règle éminemment, ce sujet a été abordé lors de la rencontre entre la Conférence Régionale des Élus de la Chaudière-Appalaches et l'ensemble de la députation de la région Chaudière-Appalaches, le 27 janvier dernier. Je souhaite ardemment que ces sommes, qui constituent pour nous une amélioration de nos conditions de financement, nous soient versées avant le 31 mars 2009.

Finalement, nous vous informons, que le COBARIC a posé sa candidature dans la catégorie environnement de l'édition 2009 du Gala des Perséides, qui aura lieu le 24 avril prochain, pour le Projet Eaux Souterraines de la Chaudière. Ce concours, organisé par la Chambre de commerce de la Nouvelle-Beauce, vise à récompenser les entreprises et organismes se démarquant dans leur milieu. Nous vous tiendrons au fait des résultats de cet événement par le biais de notre site Web (www.cobaric.qc.ca).

Deux panneaux thématiques seront installés près du pont Perreault

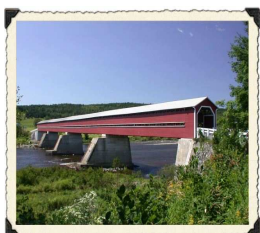


Photo: Alain Rodrigue

Le pont Perreault est situé à Notre-Dame-des-Pins et, avec ses 151 mètres, il est le plus long pont couvert construit au Québec. Servant de traverse pour les VTT, les vélos et les piétons, plusieurs personnes y circulent. Ces usagers pourront, dans un avenir rapproché, en apprendre davantage au sujet de la rivière Chaudière. En effet, à la demande du Comité de sauvegarde du pont couvert, le COBARIC a collaboré à l'élaboration de deux panneaux thématiques en fournissant la documentation nécessaire. Un des deux panneaux présentera de l'information concernant l'habitat du poisson, ainsi que sur les différentes espèces de poissons observées dans la rivière Chaudière. Le deuxième panneau traitera des activités ayant un impact sur la qualité de l'eau ainsi que des actions à privilégier afin d'en améliorer la qualité. Ces panneaux seront installés au printemps, dans les aires de repos bordant le pont.



www.pontcouvert.qc.ca

Carrefour des activités

Le COBARIC organisera, au courant du mois de mars ou du mois d'avril, une rencontre avec les différentes associations de riverains du bassin versant. Le but de cette rencontre est de sonder les attentes et les besoins des associations à l'égard du COBARIC. Restez informés, car davantage d'information paraîtra bientôt sur notre site Web.

Le COBARIC tiendra un kiosque lors d'une journée de formation en environnement, le 24 avril prochain à la polyvalente de St-Georges. Cette journée est organisée par la Commission scolaire Beauce-Etchemin et est destinée aux enseignants du primaire, du secondaire et de la formation professionnelle.

Faites-nous part d'une nouvelle ou d'une activité liée à l'eau et qui se déroule sur le territoire du bassin versant: gdaigle@cobaric.qc.ca.

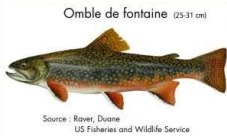
Un projet de restauration du ruisseau d'Ardoise voit le jour.

Le COBARIC est fier d'annoncer qu'un projet de restauration du ruisseau d'Ardoise, situé à St-Georges, s'est récemment vu octroyer un financement de la part de la *Fondation de la Faune du Québec* via les *Fonds Naya pour les cours d'eau*. Il s'agit d'un financement de base pouvant atteindre **60 000 \$**, pour les trois années prévues pour la réalisation du projet, qui verra le jour au cours du printemps 2009. Le territoire visé par le projet comprend la portion du ruisseau d'Ardoise comprise dans le périmètre urbain de la Ville de St-Georges. Plus précisément, ce tronçon fait 3,7 km de long et draine une superficie 3,3 km², qui se caractérise principalement par la présence de forêts (41%) et de zones urbaines (32%).



Photo: Ruisseau d'Ardoise au Parc Rodrigue, source: MRNF 2008

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité de l'eau du ruisseau et de rétablir, dans la mesure du possible, la libre circulation du poisson. Ces deux éléments sont essentiels au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'habitat du poisson. D'ailleurs, l'omble de fontaine (truite mouchetée) est l'une des espèces d'intérêt ayant été observée dans les eaux du ruisseau. D'ores et déjà, des travaux de revégétalisation, de stabilisation des bandes riveraines et de nettoyage du cours d'eau ont été identifiés. À cet égard, la collaboration des résidents du secteur sera sollicitée et toutes personnes intéressées à offrir son aide est la bienvenue et peut communiquer avec le chargé du projet au COBARIC:



Le Saviez-vous ?

Il n'y a pas que les poissons qui utilisent la rivière Chaudière ...

La tortue Serpentine (*Chelydra serpentina*)

Répandue au Québec, la tortue serpentine est une des 6 espèces de reptiles pouvant fréquenter la rivière Chaudière.



http://www.texasturtles.org/Chelydra_serpentina.html

C'est la plus primitive et la plus grosse de nos tortues d'eau douce. Sa carapace, brunâtre ou beige, est parcourue par trois carènes. Son plastron (ventre) est réduit et a la forme d'une croix. Sa tête est grosse et une ligne pâle relie l'œil au cou. Elle possède également une paire de barbillons sur le menton. La queue est longue et ornée d'écaillures triangulaires lui donnant l'apparence d'une scie. Finalement sa carapace peut atteindre environ 50 cm.

La tortue serpentine passe le plus clair de son temps sous la surface d'une pièce d'eau permanente. Elle fréquente une variété de milieux aquatiques. Elle vit principalement dans les marais, les étangs, le long des rivières, des petits cours d'eau, des fossés et dans les zones peu profondes des lacs.

Demeurez vigilants! Malgré qu'elle ne soit pas reconnue comme étant agressive, elle vous mordra probablement si vous l'observez de trop près ou si vous tentez de la saisir. Ce comportement lui a valu les surnoms de tortue hargneuse ou tortue happante.

Source: http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=27&Itemid=36



Photo : TECSULT Inc, Martin Beauchesne



http://fr.wikipedia.org/wiki/Tortue_serpentine

Dépôt du Plan Directeur de l'Eau de COBARIC

Le 19 décembre dernier le COBARIC a procédé au dépôt, auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), d'une version mise à jour de son Plan Directeur de l'Eau (PDE). Ce document permet d'orienter et de mettre en priorité les actions et les projets à mettre en œuvre, et ce, à l'échelle du bassin versant. En effet, après avoir dressé le portrait de ce dernier et établi le diagnostic de ses principales problématiques à l'égard de la gestion de l'eau, le PDE identifie les enjeux jugés prioritaires par les différents acteurs du territoire. Une fois le PDE déposé, il est passé en revue par la Table Interministérielle sur la Politique Nationale de l'Eau (TIPNE), qui recommande ou non son adoption au MDDEP. On compte généralement un délai d'approximatif d'un an avant d'obtenir une réponse ultime.



Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca

Rédaction :

Guillaume Daigle, Chargé de projet et des communications
Téléphone: 418 389-0151
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: gdaigle@cobaric.qc.ca

« L'Eau média est publié quatre fois l'an »